

Jean-Baptiste André Godin à Henry Levasseur, 6 juin 1880

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)

Collation4 p. (8r, 9r, 10v, 11v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Henry Levasseur, 6 juin 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50195>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 juin 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Levasseur, Henry \(1843-1905\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Godin demande à Levasseur de prélever sur son compte au *Courrier de l'Aisne* les 240 F qu'il lui doit. Sur la transformation du journal *Le Devoir* en revue mensuelle : Godin hésite et demande son avis à Levasseur ; il le prévient qu'au lieu d'une « Semaine politique », il va avoir besoin d'une « Semaine sociale » ou d'un « Mois social » ; il dresse une liste des sujets que Levasseur pourrait traiter. Il lui présente les compliments de Marie Moret.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Réformes](#)

Personnes citées [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Œuvres citées [Le Courrier de l'Aisne : Journal agricole, industriel, commercial et littéraire, Laon, 1865-](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 6 Juin 1880

8

Cher Monsieur Lévassier,

Veuillez priez pour les deux cent francs que j'aurai à vous faire au "Courrier" pour mon compte, en vertu de la lettre ci-jointe. Veuillez faire le déarrangement que nous allons prendre pour moi.

Quant aux modifications que je veux faire subir au "Droits", je ne suis pas encore fixé sur ce point. Est-il bon de le transformer en revue mensuelle sous ce titre?

Revue des réformes

ou peut-il lui conserver la périodicité hebdomadaire? Comme praticien, ne pourriez-vous me donner un bon avis?

Avec la publicité hebdomadaire peut-on la faire se compléter et elle plus facilement par des emprunts et des nouvelles diverses? Une revue mensuelle a besoin de renflouer proportionnellement, plus d'articles sélectifs.

Comme vous le voyez, je ne sais pas encore quel genre d'organe convient le mieux à la propagande que je fais et avec certitude à faire.

La revue mensuelle renfermant 6 à 10 pages comme les autres M^{me} de Berain ne me présente pas d'économie. sera-t-il plus facile à composer et à faire que les quatre numéros ? Je n'ai pas assez la matière d'
ces choses pour démontrer ce point.

Un numéro de 10 pages comportera, tout au même, des articles plus courtes, brefs études que le N^o de semaine ; il permet de publier, en articles moins développés, de véritable études.

Que pourriez-vous me donner pour l'un et dans l'autre cas ?

Cela dépend d'une semaine politique, j'aurais besoin de la semaine ou du mois social, c'est-à-dire du relâche de tout ce qui émouve au France ou à l'étranger de se rattachement au programme du "Berain" lequel comprendrait :

~~X~~ L'abolition de la guerre et l'organisation

de la paix entre les peuples civilisés,
L'effacement de toutes les barrières entre
les nations;

L'amélioration sociale du peuple;
La réforme de l'impôt pour décharger
le travail et la production et pour en-
repartir les charges sur la richesse et le
besoin acquis;

Suppression des octrois, des paillages, des
droits et taxes de toutes sortes, du timbre;
l'application de l'impôt sur la richesse
réelle;

La restauration de la liberté humaine,
projets de loi et institutions y ayant rapport,
liberté de réunion, d'association, de la presse
de la parole, sans autre condition que celle de
respect du droit commun, c'est à-dire du
moit et de la liberté des autres;

La liberté du mariage par celle du
divorce; la liberté de l'enseignement;

Les réformes et le progrès de l'éducation
et de l'instruction publiques;

Tout ce qui peut avoir pour
objet d'organiser les garanties nécessaires à

l'extinction du paupérisme.

Tous les faits se rattachant à l'amélioration du sort des classes laborieuses.

Travail, salaires, grèves, coopération, association, congrès, syndicats, institutions et garanties sociales, enfin tous les faits qui peuvent exercer une influence sur le sort du travailleur, soit en bien, soit en mal.

Il nous suffisait donc de signaler les faits de la nature de ceux que je vous évoquais, et cela exactement, sauf aux autres renseignements de la revue, à traiter, en particulier, chaque question qui aurait une importance particulière.

C'est tout ce que je dis au courant de la plume, veillant à ne faire pas de réflexions.

Votre tout dévoué

Désirieux

M. André Marie vous remercie de votre bon souvenir et vous présente ses meilleurs compliments.